

PLENIERE DES 11, 12 ET 13 DECEMBRE 2006

INTERVENTION SUR PLAN DE DEPLACEMENT REGIONAL

Intervention de Jean-Pierre Girod, pour le groupe des élus Verts

Tout d'abord, je tenais à féliciter mon collègue Patrice Dupray ainsi que la direction déplacements et développement durable, et plus particulièrement le service transport de leur excellent travail et de la synthèse remarquable des avis exprimés.

Je souhaiterais rappeler le contexte et souligner la **forte contribution des déplacements aux gaz à effets de serre** dans notre région : + 30 % de gaz à effet de serre émis entre 2004 et 2006 par les transports.

Comme l'écrivait, Yannick Jadot (Greenpeace) :

« Ne pas agir maintenant, c'est non seulement accepter les catastrophes économiques, sociales, sanitaires et écologiques à venir, mais c'est également reporter à plus tard (dans 10 ou 20 ans) des efforts dont le coût sera alors décuplé. »

En Haute-Normandie, les transports consomment 25 % du pétrole et dépendent à 97,5 % de celui-ci et sont générateurs d'une pollution de l'air importante : 54 % d'oxyde d'azote émis.

Il existe dès lors deux réponses en matière de politique énergétique : la fuite en avant ou la rupture.

Le plan Villepin pour faire face à la hausse du prix du pétrole relève clairement de la première option : compensation de la hausse du prix des carburants sans remettre en cause l'aberration (liée à la faiblesse de son coût !) du transport de marchandises par route (des milliers de kilomètres parcourus par les produits de consommation courante ; un tiers des camions qui roulent à vide et un autre tiers qui roulent à moitié vide...) ni proposer d'alternatives sérieuses en terme de transport ferroviaire et de transports collectifs pour les personnes ; Plan climat sorti en grandes pompes il y a un an mais qui entend réduire par 4 les émissions de CO2 en France à l'horizon 2050 par la simple information des citoyens et les démarches volontaires des industriels, alors que c'est l'investissement public qui va payer la mise au point par les groupes automobiles de voitures moins polluantes.

Sans oublier le financement outrancier d'un plan « agro-carburants » au mépris des impacts environnementaux et alimentaires, à terme.

Le Premier Ministre a procédé le 13 novembre à une série d'annonces en matière de fiscalité écologique. Peu ou pas de nouvelles ressources mais des mots, beaucoup de mots. Peu ou pas d'engagements concrets, mais des promesses, beaucoup de promesses !

Une taxe sur le charbon ? L'idée est juste, mais le charbon ne représente plus que 4 % de la production française d'électricité. Indexer la TGAP sur l'inflation ? Fort bien, il était anormal qu'elle ne le soit pas jusqu'ici.

« *Etudier la faisabilité d'une taxe* » sur les camions en zone sensible ? Très bien, si cela finance les solutions ferroviaires et fluviales, et non la fuite en avant autoroutière. Il s'agit de développer les alternatives au tout-routier et le tout-voiture en privilégiant les transports collectifs dont le TER, le fret ferroviaire et le fluvial ; et en gérant autrement la mobilité et en assurant sa décroissance.

La proposition des verts pour une politique globale concernant l'énergie et nos déplacements : reconnecter l'homme et la nature.

Nous sommes satisfaits de retrouver de nombreux points dans les priorités retenues et les actions soumises dans ce plan de déplacement régional :

Encourager la sobriété énergétique et en terme de mobilité :

- Un autre aménagement doit réduire les déplacements (ex : domicile-travail, loisirs) en luttant contre la dispersion de l'habitat ;
- Mieux desservir les zones urbaines, périurbaines et rurales par des réseaux de transports collectifs y compris des réseaux de transports à la demande = les transports collectifs n'assurent aujourd'hui que 6 % des déplacements domicile-travail aujourd'hui en Haute-Normandie ;
- Favoriser le covoiturage grâce à des études de déplacements et des plans de déplacement d'entreprises ;
- Créer les voies nécessaires pour circuler en vélo, en roller ou à pied.

Améliorer l'efficacité énergétique des déplacements et chasser le gaspillage :

- En optimisant le rendement des moteurs et en diminuant la consommation ;
- En favorisant une offre tarifaire permettant d'augmenter le taux de remplissage des trains, des cars et des bus ;
- En développant la récupération du méthane pour mettre en place une utilisation sur des flottes de bus.

Développer les transports alternatifs au tout routier (notamment pour les déplacements domicile-travail) :

- Permettre l'accès des lieux publics aux personnes n'ayant pas les ressources nécessaires ou de voiture ;
- Améliorer les lignes de trains Rouen, Caen avec l'électrification ;
- Favoriser les déplacements pédestres ou à vélo pour les 20 % des déplacements de moins d'un km.
- Favoriser l'interconnexion vélo-TER.
- Restauration de certaines lignes de trains : périurbaines (Rolleville-Fécamp) ou de liaisons entre capitales (Evreux-Rouen) ;
- Créer des parkings relais au départ des transports collectifs ;
- Développer les transports fluvial et ferroviaire en mettant en place une politique volontariste.

- Enfin, il faut revenir sur la mauvaise décision budgétaire du gouvernement, qui a conduit au gel de nombreux projets de transports collectifs en site propre, portés par les collectivités locales.

Réduire la pollution :

- La pollution de l'air tue ! Tout moyen pour diminuer les déplacements en voiture, en camion permet de restaurer la qualité de l'air ;
- Mise en place d'une taxe sur les poids lourds comme en Suisse ou en Allemagne. Son instauration a permis d'augmenter de 50% le poids transporté par camion et de diminuer ainsi le nombre de camions en circulation.

Permettre la mobilité de tous les haut-normands :

- Rechercher des tarifs plus attractifs ;
- Conforter les tarifications sociales ;
- Arriver à terme à un ticket unique pour les déplacements (bus-tramwat-train).

Les élus verts partagent la philosophie de ce plan : penser les déplacements, remplacer les déplacements automobiles par le recours aux transports collectifs.

Alors que le gouvernement français n'a pas pris la mesure des enjeux et certaines des solutions préconisées démontrent l'absurdité de certains choix : l'abandon du financement par l'État des transports collectifs notamment en site propre, la non application de la limitation de vitesse ou sur le bonus-malus en matière de pollution automobile, comme son incapacité à ouvrir un véritable débat public autour de la Loi d'orientation sur l'énergie, démontrent son impuissance à concevoir une autre politique énergétique, tout simplement parce qu'elle froisserait les lobbies pétroliers, automobiles et nucléaires français après les avoir si longtemps servis.